

Rapport d'activités

A – Missions données par le CNOSF :

Rapport d'activités

➔ Formation / Emploi

Le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles

Dossier suivi par : Lexie BUFFARD (secrétaire générale)
Conseillère technique : Laura MAXIMIANO
Participation de Laura GENSUL
Contribution de partenaires divers et notamment juridiques



Labellisation « CRIB » du Ministère Jeunesse et sports en 2004.

Tiers de confiance de l'URSSAF en 2005 (logiciel Impact Emploi).

Les contraintes administratives et juridiques nécessitent de plus en plus de compétences aux responsables associatifs du monde sportif, dont de très nombreux sont bénévoles. Les services d'accompagnement et de conseils sont donc indispensables, notamment pour ceux qui sont (ou souhaitent) devenir employeurs. Le CRIB (**Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles**) est ainsi devenu une aide fort utile et rassurante pour de nombreuses structures sportives.

Objectifs de ce guichet unique :

- Assurer un suivi des textes réglementaires et juridiques (Loi 1901, Code et droit du travail, conventions collectives...).
- Apporter toute information aux associations et comités concernant leur fonctionnement administratif et statutaire.
- Les accompagner, notamment dans leur fonction « employeur » (recherche de personnel, réglementation de l'emploi, financements...),
- Assurer un suivi administratif (fiches de paye, déclarations sociales, contrats de travail...).

Actions menées :

Informations- Conseils :

- 80 rendez-vous personnalisés, essentiellement pour la création d'association, création d'emploi, aides à l'emploi, subventions ...
- Conseils pour auto-entrepreneurs :
 - Réponse à cinquantaine d'appels (forte demande)
 - 2 réunions spécifiques organisées avec l'URSSAF (près de 100 personnes présentes)

- Organisation du 2^{ème} Séminaire du bénévolat à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume en partenariat avec la commune : avec 5 ateliers thématiques (comptabilité, subventions, partenariats, être employeur, projet associatif). Près de 50 personnes.



Gestion des salaires :

Le service du CRIB recherche et étudie toutes les possibilités de nouveaux dispositifs en contrats aidés et d'abattement possibles pour les associations, afin de leur permettre des moindres coûts.

Depuis janvier 2017, le dispositif DSN (Déclaration Sociale Nominative) a été mis en place pour le dépôt des charges sociales et s'effectue mensuellement.

Des chiffres :

- 99 associations adhérentes (+6.45%)
- 284 salariés gérés (+1.16%)
- 2280 bulletins de salaire émis (+1.69%)
- 165 650 heures déclarées (+5.16%)
- 1 883 960€ de salaire net payés par les associations (+0.05%)
- 914 356€ de charges payées par les associations (+0.08%)

Poids économique :
+0.17%
2 801 316€
2 796 588 € en 2017

Des constats :

- Augmentation des charges sociales qui provient de la suppression des contrats aidés type CUI/CAE en 2017. Ces contrats sont remplacés par les Parcours emplois compétences (PEC) mais avec une diminution des aides de la part de l'Etat (35% sur le salaire brut chargé pour 20 heures par semaine au SMIC). En 2018, seulement 3 contrats ont été signés par ce biais-là.
- Légère augmentation de salaires nets payés sur l'année (85 CDI Intermittent en 2018 contre 78 en 2017). Les employeurs se dirigent davantage vers des contrats de travail type CDI Intermittent, pour leurs salariés en animation sportive qui permet de lisser les heures et le salaire sur l'année. Cela permet de cotiser sur des assiettes forfaitaires proposées par l'URSSAF, et implique une diminution importante des charges patronales.
- Intérêt pour les contrats type « apprentissage » où le salarié ne perçoit qu'un pourcentage spécifique du SMIC ; mais cette évolution demeure encore assez lente.

Mise en place d'un questionnaire de satisfaction :

Taux de réponses : $73/90 \times 100 = 81\%$

73 réponses reçues :



▪ Quelques chiffres :

- Qualité de l'accueil reçu au CRIB : $3.67/4 = 18.35/20$
- Capacité à répondre aux besoins : $3.66/4 = 18.30/20$
- Délai de réponse aux demandes : $3.68/4 = 18.4/20$
- Compréhension de la réponse apportée : $3.68/4 = 18.4/20$

▪ Quelques commentaires :

« Partenaire important pour la gestion et l'aide administrative. Remerciement ».

« Toujours à l'écoute très efficace dans les réponses, bravo à toute l'équipe ».

« Attentif à notre écoute, réactif aux événements, mise à jour rapide ne pouvons que nous féliciter de bénéficier des services de cette association ».

« Echanges simples et rapides ».

PERSPECTIVES 2019

- Développer les réunions d'informations à destination des bénévoles.
- Organiser d'autres « séminaires du bénévolat » en lien avec les collectivités territoriales.
- Rechercher de nouveaux dispositifs d'aides pour les associations.

Partenaires :



Formation des bénévoles et professionnels

Dossier suivi par : Jean-Paul PERON (vice-président), Chokri OUESLATI et Lucienne ROQUES
Conseiller technique : Jérôme REZE



Organisme de formation reconnu depuis 2009
Certification faC depuis 2017 - Décret qualité n° 2015-790 du 30 juin 2015,
Le CDOS du Var est inscrit auprès d'I.CERT dans un processus de certification
(reconnu par la COFRAC), et validé annuellement après un audit.

La formation constitue un levier important d'évolution et nécessite le suivi de tout changement, l'adaptation aux besoins du terrain et aux évolutions de l'environnement juridique, politique, administratif, technique... afin d'y préparer les dirigeants associatifs sportifs dont la grande majorité sont des bénévoles.

Parallèlement, le développement du sport, passe également par la professionnalisation des acteurs.

Les règles administratives concernant les organismes de formation sont de plus en plus contraignantes et les contrôles importants, avec un audit annuel pour conserver l'agrément.

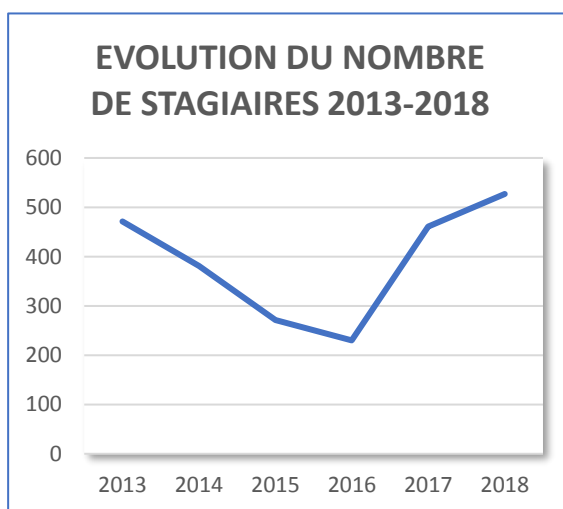
La certification FAC permet, pour nos adhérents, financeurs et partenaires :

- d'attester que notre organisme de formation est en règle avec les exigences du décret qualité n° 2015-790 de juin 2015, et répond notamment aux besoins du public,
- de gagner en notoriété et de faire reconnaître la qualité de notre offre de formation,
- de sécuriser la prise en charge des coûts.

2018 en chiffres

527 stagiaires (308 hommes et 219 femmes) soit +14.3% par rapport à 2017.

5415 heures stagiaires dispensées lors des 61 formations organisées (53 en 2017).



Formation des dirigeants

Organisation de la vie associative :

- Organisation et administration de l'association.
- Les responsabilités civiles, pénales et financières du dirigeant bénévole.
- Le projet associatif.

Questions financières :

- Elaboration de budget et suivi comptable de l'association.
- Développement des ressources de l'association.
- Rédaction des dossiers de demandes de subventions.

Communication :

- Connaissance des réseaux sociaux.
- Création d'un site internet.
- Création d'affiches avec un logiciel gratuit.
- Prise de photos.
- Réalisation de montages vidéo.

Sport santé :

- Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) et recyclage PSC1 en partenariat.
- 3 modules de formations Sport & Santé 1^{er} niveau concernant l'accueil dans les clubs de patients souffrant de diabète, obésité, troubles cardiovasculaires.

Formations qualifiantes

- Brevet de Surveillant de baignade (Partenariat CD FFSS83) : 1 session de 16 stagiaires (+95%).
- Brevet National de Sécurité et Sauvetage Aquatique (Partenariat FNMNS 83) : 1 session de 9 stagiaires.
- CQP ALS Jeux Sportif & Jeu d'Opposition (Partenariat UFOLEP83) : 1 session de 13 stagiaires.



Formations « à la carte »

Plusieurs modules, pour répondre à des demandes diverses, ont été organisés spécialement pour les bénévoles et/ou salariés d'un club, d'un comité ou d'une commune :

- Ville de Toulon,
- Séminaire Bénévolat de St Maximin (cf CRIB),
- Cotignac Rando,
- Comité Régional PACA des Arts Energétiques Chinois,
- Jeunesse Info Service La Crau,
- Union Diaconale du Var,
- Comité du Var de Tir à l'Arc,
- UAV Football,
- Association Beaucaire Rocher.

Questionnaire d'évaluation renseigné par chaque stagiaire à l'issue de la formation :

- Note de satisfaction générale : 16,5/20.
- Indication d'accès pour trouver la MDS : 17,7/20.
- Facilité de parking : 12,9/20.
- Qualité d'accueil à la MDS : 16,8/20.
- Qualité de la collation d'accueil durant le stage : 15,2/20.
- Salle de formation adaptée : 16,9/20.
- La formation a répondu aux besoins du stagiaire : 16,8/20.
- La formation est adaptée au niveau du stagiaire : 16,7/20.
- Rythme de la journée adaptée : 17/20.
- Qualité des formateurs : 17,9/20.
- Echanges entre stagiaires enrichissants : 17,5/20.

PERSPECTIVES 2019

- poursuite des formations « traditionnelles » de dirigeants bénévoles, avec adaptation aux territoires.
- Consultation en vue d'intégrer le plan d'action régional du CROS Sud pour la formation des dirigeants.
- Mise en place de **3 sessions de CQP ALS** (Partenariat UFOLEP et Comité Régional Sport pour tous) :
 - 2 sessions option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression.
 - 1 session option Jeux Sportifs et Jeu d'Opposition.
- Organisation des **Préparations aux Concours ETAPS et CTAPS 2020**.
- 2 sessions de diplôme : **Sauveteur-Surveillant Aquatique** – *option zone littorale*.
- **2 nouveaux modules Sport et Santé** (Maladies pneumo-respiratoires et Parkinson/Alzheimer).
- **2 formations juridiques** (Sport de nature, Conventionnement club/Collectivités Territoriales).
- Module « **Premiers pas dans l'analyse vidéo** ».
- **Photoshop** (Niveau débutant, Niveau confirmé).
- **Création de site internet** avec Wordpress (Niveau confirmé).
- **Recyclage PSE 1**.

Partenaires :

